



KLB-SYSTEM EPOXID

EP 706 E - R10

Scellement à l'émulsion en résine époxy à 2 composants, pigmenté et antidérapant pour les surfaces satinées mates. Classé à faible émission selon l'AgBB

Unités de conditionnement

Numéro d'article	Emballage	Contenu (kg)	Unités/palette
AK1952-70	Combinaison seau	5,25 kg	39
AK1952-50	Combinaison seau	10,50 kg	33



Propriétés du produit

Rapport de mélange parts en poids	A : B = 4 : 6,5
Rapport de mélange parts en volume	A : B = 100 : 156
Durée pratique d'utilisation	15 °C : 65 min. 20 °C : 60 min. 30 °C : 45 min.
Température de mise en oeuvre	Minimum 15 °C - Maximum 30 °C (temp. du sol et de la pièce)
Durée de durcissement (circulable)	15 °C : 24 - 36 heures 20 °C : 18 - 24 heures 30 °C : 14 - 18 heures
Durcissement	2 - 3 jours avant toute sollicitation mécanique à 20 °C 7 jours avant toute sollicitation chimique à 20 °C
Recouvrabilité	Après 18 - 24 heures, toutefois après 48 heures au maximum à 20 °C
Consommation	0,120 - 0,180 kg/m² par application
Couches	Pour les revêtements de même couleur, une seule application est habituelle, pour les couleurs critiques ou les changements de couleur, 2 à 3 applications sont nécessaires !
Emballage	Seau 5,25 kg, seau 10,5 kg,
Teintes	Teintes standard KLB – voir le nuancier – autres teintes sur demande !
Tenue en stock	12 mois (en emballage d'origine scellé) – A l'abri du gel !

Description du produit

KLB-SYSTEM EPOXID EP 706 E - R10 est une finition en résine époxy bicomposante, à faible émission, conformément aux principes « AgBB ».

KLB-SYSTEM EPOXID EP 706 E - R10 est utilisé comme scellement final pigmenté et mat pour les revêtements résine réactive.

Le scellement **KLB-SYSTEM EPOXID EP 706 E - R10** est livré comme produit spéciale pour former des surfaces antidérapantes. Il a été testé selon les normes DIN 51130 et BGR 181 et classifié dans la classe d'antidérapance R10. Ce scellement en résine époxy est appliqué avec un rouleau à velours, produisant une surface uniforme avec une classe d'antidérapance de R10 après le durcissement.

En alternative, **KLB-SYSTEM EPOXID EP 705 E** et **KLB-SYSTEM EPOXID EP 705 E - R10** sont adaptés comme variants de scellement incolores sur les revêtements en résine époxy, également saupoudrés de chips. Avec **KLB-SYSTEM**

EPOXID EP 706 E, un produit standard coloré sans propriétés antidérapantes est également disponible.

Le scellement génère une surface uniformément homogène, satinée mate et d'aspect esthétique. Les « effets de miroir » des revêtements brillants – dus à la diffusion de la lumière par la surface – sont considérablement réduits.

KLB-SYSTEM EPOXID EP 706 E - R10 peut remplacer des finitions solvantées en nombreux domaines et représente ainsi une alternative agréable à appliquer. Le séchage bien coordonné permet l'obtention d'une surface très homogène.

KLB-SYSTEM EPOXID EP 706 E - R10 montre une bonne adhérence sur divers substrats. Le produit peut donc également être utilisé – après un test d'adhérence – sur d'anciens revêtements.

Le produit durcit par séchage et réaction chimique pour former un film robuste et durable avec une bonne adhérence. La finition entièrement durcie est résistante à de nombreux produits chimiques, tout particulièrement à l'eau, aux sels, aux acides et bases dilués, aux huiles et aux divers solvants.

Le scellement est certifié « Indoor Air Comfort Gold » et satisfait les critères concernant les émissions pour la certification des bâtiments selon DGNB, LEED ou BREEAM. La certification « Indoor Air Comfort Gold » est très exigeante en matière d'émission de composants organiques volatils et respecte les valeurs limites allemandes prévues dans l'« AgBB » ou l'« ABG », aussi que les règlements sur les émissions de nombreux pays européens.

Information : les surfaces scellées ont une résistance limitée aux contraintes mécaniques. Les chariots élévateurs peuvent les attaquer ou endommager. En ce cas, l'application n'est donc appropriée que dans une mesure limitée. Dans les domaines soumis à des charges humides élevées et fréquentes ainsi qu'à des produits chimiques, une finition solvantée peut être plus adaptée.

Domaine d'application

- **EP 706 E - R10** est une finition mate opaque sur les revêtements décoratifs et industriels de haute qualité en résine époxy.
- Scellement mat sur les surfaces perméables à la vapeur d'eau, par exemple sur **EP 785 HS**
- Finition de revêtement ciment adjuvanté ou béton poncé – après application du primaire **EP 727 E** (test d'application préalable impératif).
- **EP 706 E - R10** peut être utilisée sur les substrats anciens.
- **EP 706 E - R10** est utilisé dans les zones exigeants une classe d'antidérapance de R9 ou R10.

Caractéristiques du produit

- surface décorative et attrayante
 - satiné mat
 - total Solid selon GISCODE
 - qualité contrôlée, à faible émission
 - inodore
 - très économique
 - utilisation simple
 - antidérapant
-

Caractéristiques techniques

Viscosité - Composants A+B	750 - 900	mPas	DIN EN ISO 3219 (23 °C)
Teneur en solides	> 45	%	Méthode KLB
Densité - Composants A+B	1,10	kg/l	DIN EN ISO 2811-2 (20 °C)
Abrasion (Usure Taser)	< 50	mg	ASTM D4060 (CS10/1000)
Point d'éclair	Non combustible	-	DIN 51755
Degré de brillance	35 à 85°	-	DIN 67530

Les valeurs déterminées lors des essais sont des valeurs moyennes. Des écarts par rapport aux spécifications du produit sont possibles.

Revêtements appropriés

EP 706 E - R10 peut être appliqué sur les revêtements autolissants suivants :

EP 200 VF, EP 202, EP 213, EP 213 RAPID, EP 216 Universal, EP 216 RAPID, EP 220, PU 405, PU 410, PU 420, PU 421, PU 425 Comfort.

Avec d'autres revêtements, il faut procéder à un essai d'adhérence. L'adhérence peut être améliorée en ponçant la surface si nécessaire.

Essais

Les résultats suivants sont certifiés par des organismes externes :

- Antidérapance en R10 conformément aux normes DIN 51130 et BGR 181.
- Classé à faible émission selon « Eurofins Indoor Air Comfort Gold ». Conforme à l'AgBB et adapté aux pièces de séjour.
- Perméabilité à la vapeur d'eau selon la norme DIN EN ISO 7783-2.

Conseil :

Merci de nous demander le schéma d'application certifié !

Substrat

Le substrat doit être sec et exempt de toutes impuretés. En règle générale, la finition est appliquée comme dernière couche dans le cadre de la réalisation d'un sol. Vérifier que la couche du produit appliqué précédemment n'a pas été salie. Le moment idéal pour l'application du scellement est atteint lorsque la couche de résine époxy précédente forme un film suffisamment résistant, mais n'est pas encore totalement durcie. Avec les systèmes traditionnels, cette période se situe à une température du sol et de l'air de 20 °C au plus tôt après 12 heures et au plus tard après 36 heures. Observer les instructions relatives au revêtement à sceller. Si le scellement est effectué ultérieurement, des tests doivent être réalisés pour s'assurer que l'adhérence est suffisante. Même les couches durcies peuvent être scellées grâce à la bonne adhérence du matériel. La surface devra auparavant avoir été parfaitement nettoyée puis ponçée. Si les anciennes surfaces sont scellées, il faut s'assurer par des tests que l'adhérence est suffisante. S'il doit y avoir un changement de couleur, au moins 2 couches sont nécessaires pour obtenir une opacité uniforme. Les couleurs faiblement couvrantes, p. ex. le jaune et le blanc, peuvent exiger des couches supplémentaires.

Mélange

Dans les emballages en kit, les composants sont pesés en usine et livrés prédosés, en un rapport de mélange précis. L'emballage du composant B présente un volume suffisant pour contenir les deux composants. Verser l'intégralité du composant A dans l'emballage contenant le durcisseur B. Les quantités partielles doivent être pesées dans le rapport de mélange correct après l'agitation des différents composants. Mélanger mécaniquement, avec un mélangeur lent (200 - 400 tours/minute) pendant 2 - 3 minutes, jusqu'à l'obtention d'une consistance homogène et sans traces. Pour éviter tout défaut de mélange, il est recommandé de transvaser l'ensemble dans un seau propre puis de mélanger de nouveau brièvement.

La durée d'utilisation ne doit pas dépasser 1 heure à 20 °C (voir tableau « Durée pratique d'utilisation »).

Attention : la fin de la vie en pot n'est pas décelable !

Mise en œuvre

Comme pour toutes les résines réactives, la mise en œuvre doit intervenir immédiatement après le mélange. Utiliser un Lames caoutchouc (dentelure 1 mm) ou rouleau velours non pelucheux adapté. Délimiter auparavant les surfaces de travail afin d'éviter les applications multiples ou les superpositions indésirables. Pour les grandes surfaces, il est recommandé que deux personnes ou plus effectuent l'application. Une ou plusieurs personnes appliquent le produit dans une direction, et une autre personne prend en charge la répartition en effectuant des mouvements croisés (à 90°) sur la finition fraîche.

Sur les grandes surfaces, il faut utiliser un rouleau de 50 cm de largeur. Le rouleau destiné à la répartition doit être imprégné / mouillé de produit et être utilisé uniquement pour la répartition, et en aucun cas pour l'application de la finition. Les travaux doivent être effectués à un rythme déterminé, le passage croisé ne devant pas intervenir trop tard. Sur superficies importantes, celui doit s'effectuer directement à la surface – avec des chaussures de football ou des semelles à clous (non pointus) seront nécessaires. Toujours travailler « frais sur frais », en veillant à obtenir une répartition optimale au rouleau. Eviter la formation de flaques : une épaisseur trop élevée pourra entraîner la formation de nuages ou du brouillard. Assurer un environnement propre lors de l'exécution des travaux de scellement. Utiliser le rouleau adapté et porter des chaussures propres pour marcher sur la surface. Pendant le durcissement, il faut respecter les conditions de séchage prescrites !

La température (sol, air) ne doit pas descendre en dessous de 15 °C et l'humidité relative de l'air ne doit pas être supérieure à 75 %. Les conditions climatiques recommandées doivent également être maintenues pendant le durcissement ou le séchage. La différence entre la température du sol et celle de la pièce doit être inférieure à 3 °C pour que le durcissement ne soit pas dérangé. Si une situation de point de rosée intervient, le séchage ne peut pas être régulier, entraînant alors une perturbation du durcissement et la formation de taches. Toute sollicitation par l'eau et par les produits chimiques doit être évitée dans les 7 premiers jours. Les durées de durcissement indiquées se rapportent à une température de 20 °C. Par température plus basse, les temps de durcissement et d'utilisation sont prolongées, par température plus élevée elles sont réduites. En cas de non respect des conditions de mise en œuvre, les propriétés techniques du produit fini pourront diverger de celles décrites.

Notes spéciales : les produits colorés doivent généralement provenir du même lot de fabrication et sont à appliquer sur la même surface. Autrefois, de faibles divergences de couleur dues à la matière première ne peuvent pas être exclues en cas de différents lots. Le numéro du lot est indiqué sur l'étiquette d'emballage. Pour quelques teintes - notamment le blanc, le jaune, l'orange ou les teintes claires pastel - veiller à ce que les épaisseurs de couche recommandées soient respectées afin d'assurer le pouvoir couvrant. La finition doit toujours être appliquée dans la même couleur que le revêtement sous-jacent. Pour d'autres combinaisons de teintes, veuillez nous contacter.

Certaines conditions de lumière et de climat, ainsi qu'une utilisation prolongée et intensive du sol, peuvent entraîner des modifications de la teinte, une perte de brillance ou un jaunissement.

Pour éviter l'abrasion et l'usure du sol, il faut utiliser des roulettes de chaise adaptées ou des tapis de protection du sol pour les chaises pivotantes/de bureau ou autres meubles roulants.

Pendant les 7 premiers jours, le revêtement doit être protégé contre les salissures (par exemple en marchant sur la surface avec des surchaussures ou des chaussures propres) ou les dommages mécaniques dès qu'il est praticable. Il est

recommandé de recouvrir le produit d'un non-tissé sans plastifiant au plus tôt après 7 jours.

Nettoyage

Utiliser de l'eau pour éliminer les impuretés fraîches et pour nettoyer les outils – immédiatement après l'utilisation. Une matière durcie peut seulement être ôtée mécaniquement.

Pour le nettoyage des surfaces scellées, consulter les recommandations de nettoyage et d'entretien distinctes. Pour assurer l'adhérence entre les couches, les finitions aqueuses peuvent être jointoyées avec les produits KLB au plus tôt après 7 jours à 20 °C.

Information : dans des cas spéciaux – p.ex. pour les couleurs intenses – des taches peuvent apparaître lors du nettoyage. Ceci est à éviter par l'application d'un scellement transparent supplémentaire comme avec **EP 705 E** ou **EP 705 E - R10**. Demandez conseil si nécessaire.

Stockage

Stocker au sec et à l'abri du gel. Température idéale de stockage : 10 - 20 °C. Avant la mise en œuvre, acclimater à la température adaptée. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser rapidement.

Important

Ce produit doit satisfaire aux exigences du règlement allemand sur les matières dangereuses « GefStoffV », du règlement relatif à la sécurité dans l'entreprise et des réglementations de transport des marchandises dangereuses. Toutes les informations nécessaires sont portées sur la Fiche de Données de Sécurité DIN. Respecter les mentions d'identification et les instructions portées sur l'étiquette de l'emballage !

GISCODE: RE20

Teneur en COV (Composés organiques volatils):

(Réglementation EU 2004/42), valeur limite 140 g/l (2010,II,j/wb): Teneur du produit frais en COV < 140 g/l.

Marquage CE

	
KLB Kötztal Lacke + Beschichtungen GmbH Günztalstraße 25 RFA-89335 Ichenhausen	
15	
EP706E/EP706E-R10-V2-072015	
DIN EN 13813:2003-01	
Mortier de chape résine synthétique DIN EN 13813: SR-B1.5-AR0.5-IR16	
Réaction au feu	E _{fl} -s1
Dégagement de substances corrosives	SR
Résistance à l'usure BCA	AR 0.5
Force d'adhérence	B 1.5
Résistance à l'impact	IR 16

Teneurs en COV

Le produit correspond à de hautes exigences quant à une teneur faible en COV (Composés organiques volatiles). Ces exigences sont requises dans le cadre de la construction durable. Ainsi, les valeurs limites demandées par l'UE dans la directive 2004/42/EG (directive Decopaint) sont ainsi largement dépassées.

	Valeur limite	Teneur réelle	
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant A	< 140	0	g/l
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant B	< 140	0	g/l
DGNB - Composants A + B	< 3	0	%
klima:aktiv – Composants A + B	< 3	0	%
LEED - Composants A + B	< 100	0	g/l
Minergie ECO ® - Composants A + B	< 1 (< 2)	0	%

(Dans le cadre de la directive Decopaint, chaque composant est comptabilisé individuellement. Dans les systèmes d'évaluation pour la construction durable, c'est toujours le mélange des deux composants selon leur rapport de mélange qui est décisif.)



Veuillez considérer la dernière version de cette information produit sur notre site Internet.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et des essais réalisés à ce jour. Nous nous portons garants de la qualité irréprochable de nos produits. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'application sur site. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Avec la publication de cette nouvelle fiche de données de produit KLB, toutes les informations précédentes perdent leur validité. La dernière version est disponible sur notre site Internet www.klb-koetztal.com. Par ailleurs, nos « Conditions Générales de Vente » s'appliquent systématiquement.